

Windows - les Utilisateurs

1er volet d'une pentalogie sur les paramétrages du système d'exploitation Windows, la gestion des utilisateurs va me permettre de vous expliquer une notion fondamentale pour le réseau : les droits utilisateurs.

Un peu d'histoire :

Au commencement était l'ordinateur personnel : le PC (personal computer). Un ordinateur pour une seule personne. Pas de réseau, pas de raison de sécuriser son environnement de travail. J'allume mon PC et je commence à travailler.

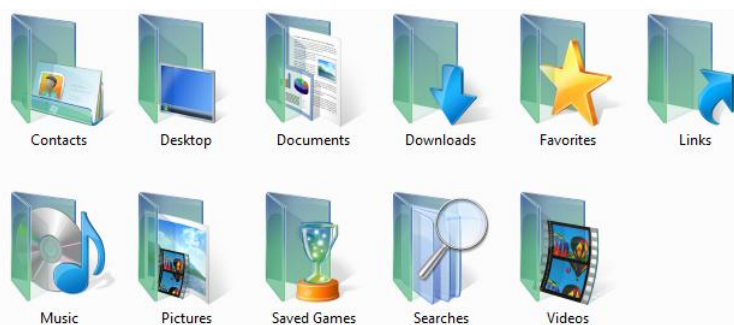
Début 1990: le WEB est né. Le PC découvre la mise en réseau et les virus : nous ne sommes plus seuls sur le PC.

Cela devient une évidence, il faut sécuriser l'ordinateur pour empêcher les intrusions depuis le réseau et aussi savoir qui travaille sur quel ordinateur. La gestion des profils utilisateurs est d'abord "inventée" avec Windows 2000, système tellement compliqué, réservé aux administrateurs réseau, qu'il fut vite oublié au profit de Windows XP (sorti en 2001).

Depuis la sécurité n'a cessé de se renforcer avec la création d'autres outils pour le réseau : antivirus, firewall (parefeu), antimalwares et anti trojans, etc...

1. C'est quoi un profil ?

utilisateur, profil, user, session, ... tout ces termes désignent une personne qui travaille sur un ordinateur. Cette personne va utiliser des logiciels, avoir des images, des documents, installer des jeux, aller sur internet, utiliser sa messagerie,...C'est ce que l'on appelle un environnement de travail : le profil utilisateur.



Il contient les principaux dossiers et préférences : votre fond d'écran favori par exemple.

L'imprimante que vous utilisez, la vitesse de défilement de votre souris, la couleur des icones dans les fenêtres, la taille des caractères, etc.....tout cela

concerne vos préférences personnelles d'utilisation du système d'exploitation.

Lorsque vous ouvrez pour la première fois votre tout nouvel ordinateur, Windows (ou Mac, ou GNU/Linux) vous demande votre nom : vous créez le premier utilisateur de la machine, celui qui en sera l'administrateur, qui aura tous les droits sur le système. C'est pour cela qu'il est fortement recommandé de mettre un mot de passe.

J'ajouterais aussi, de créer autant d'utilisateurs que de personnes qui doivent utiliser la machine, sans oublier les invités....



*Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution

- Pas d'Utilisation Commerciale -Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France.

2. Mettre un mot de passe

“Le vendeur qui m’a fait l’installation n’a pas mis de mot de passe, j’ouvre le pc et c’est tout.” Bravo ! les virus n’ont plus qu’un pas à faire pour vous polluer.

RDV dans le panneau de configuration :



Cliquez dans la rubrique Comptes d'utilisateurs.

Diverses options sont possibles : ajouter un compte, modifier un compte, modifier le type de compte....

Commencez par cliquer sur la vignette qui représente votre compte personnel. Dans le détail du compte vous verrez que vous êtes “administrateur”.

Cliquez sur “ajouter un mot de passe”.

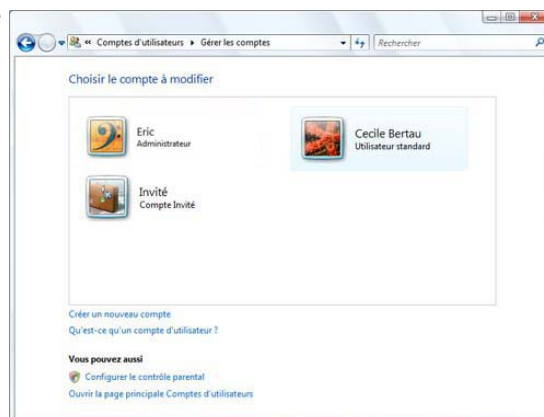
Remplissez maintenant le formulaire : entrez le mot de passe une première fois, puis une seconde fois pour confirmer, entrez également le renseignement qui sert à retrouver le mot de passe s’il est perdu.

Validez les informations.

Conseil : toutes les combinaisons sont possibles lettres, chiffres, majuscules, minuscules caractères spéciaux etc...SAUF : l'espace. Mettez au moins 8 caractères, alternez les groupes de lettres et de chiffres.

Et surtout : NOTEZ SUR UN PAPIER votre mot de passe exact en respectant bien la casse

(Majuscule ou minuscule). Gardez le papier près de l’ordinateur dans un premier temps, puis apprenez-le par coeur.



Pour tester votre nouveau mot de passe : menu démarrer, fermer la session.

L’écran se verrouille, pour entrer sur l’ordinateur il faut maintenant choisir l’utilisateur, et mettre le mot de passe correspondant pour ouvrir une SESSION.

Qu’est-ce qu’une session ?

Une session démarre lorsque l'utilisateur commence à interagir avec un programme.

L’ouverture de session se fait par la saisie d'un nom et d'un mot de passe. On parle alors



*Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution

- Pas d'Utilisation Commerciale -Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France.

d'authentification ou de connexion. Elle est valable sur un ordinateur (mon PC) ou sur un serveur (ma connexion internet, ma messagerie).

Le mot session s'applique donc aussi bien à l'ordinateur qu'à Facebook ou Skype.

Attention qui dit 'ouverture de session' dit aussi 'fermeture de session'. N'oubliez pas en quittant votre page Facebook de cliquer sur la petite roue crantée en haut à droite, et de choisir "déconnexion". Pareil pour votre messagerie, pareil pour votre ordinateur.

Il est aussi possible d'ouvrir plusieurs sessions simultanées. L'une sera en suspend pendant que vous êtes en train de travailler sur l'autre.

3. Les types d'utilisateurs.

2 types de comptes sont possibles : les administrateurs et les utilisateurs standards, un troisième plus restreint existe : le compte invité.

Les administrateurs.

Par défaut, vous êtes le premier profil et de nature à administrer votre ordinateur. Un administrateur peut tout faire, même effacer le système.

Ce compte DOIT être réservé à la maintenance, à la réparation du système, à l'installation des logiciels, aux paramètres essentiels de l'ordinateur (comptes d'utilisateurs, sauvegardes automatiques, réglages du parefeu, installation de périphériques, etc...).

Les utilisateurs standards

C'est un simple utilisateur. Il pourra enregistrer des documents, télécharger et installer quelques logiciels (saufs ceux qui touchent aux paramètres de Windows, type antivirus par exemple), personnaliser son interface.

Il n'a pas accès :

- *à la plupart des contrôles sur la sécurité et les sauvegardes de l'ordinateur;
- *aux dossiers des autres utilisateurs
- *à la modification des fichiers systèmes

Ce doit être votre profil d'utilisation de tous les jours pour aller sur internet, consulter votre messagerie, faire et imprimer vos documents, etc....Vous barrez l'entrée d'office à 95% des virus connus.

Le compte invité

"Un compte Invité est destiné aux utilisateurs qui ne disposent pas d'un compte permanent sur votre ordinateur ou sur votre domaine. Il permet à des personnes d'utiliser votre ordinateur sans accéder à vos fichiers personnels. Les utilisateurs du compte Invité ne peuvent pas installer de logiciels ou de matériels, modifier des paramètres ou créer un mot de passe.

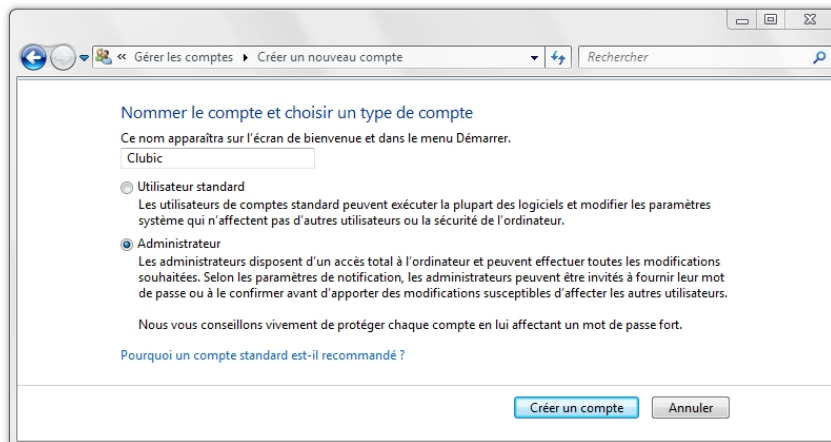
Vous devez activer le compte Invité avant qu'il puisse être utilisé."

Dixit Microsoft. Ce compte est encore plus restreint que le compte utilisateur normal. Attention, seul un administrateur peut activer ou désactiver le compte Invité et il ne comporte pas de mot de passe.



4. Créer des profils.

Connectez-vous sur le compte administrateur de l'ordinateur. Allez dans le panneau de configuration, rubrique Compte d'utilisateur.

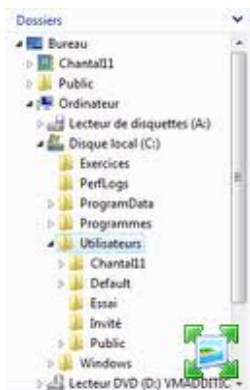


Choisissez “créer un nouveau compte”.

Dans la fenêtre suivante, sélectionnez le type de compte : “standard”, puis donnez un nom au compte. Validez.

Dans la liste des comptes, choisissez le nouveau compte et mettez un mot de passe, changez la vignette si elle ne vous plaît pas, vous pouvez mettre une photo !

Voilà, c'est tout. *(ne négligez pas les conseils sur le mot de passe évoqués précédemment, il est toujours utile de noter sur un papier !)*.



Pendant que vous y êtes, faites un profil pour chacun des autres membres de la famille qui doivent utiliser l'ordinateur. Ils seront bien contents d'avoir leur espace à personnaliser avec leurs propres images, leurs raccourcis, etc...

Pour initialiser les nouveaux utilisateurs, vous devez fermer la session administrateur, puis lancer chacun des utilisateurs que vous avez créés, à partir de l'écran d'accueil. Comme le système va créer les dossiers de préférences utilisateur à cette première ouverture de session, cela peut durer ... plus ou moins longtemps.

5. Les droits

Comme évoqué précédemment selon le type d'utilisateur, les droits d'utilisation du système diffèrent.

“Les **droits d'accès** définissent la possession d'un fichier ou d'un répertoire à un utilisateur et à un groupe d'utilisateurs.”

Si vous ouvrez une session **administrateur**, vous avez TOUS les droits : modification, écriture, suppression/création, sur TOUS les fichiers de l'ordinateur.

Comprenez bien que si vous surfez sur internet lors de cette session, et qu'un malware pénètre sur l'ordinateur, il aura l'autorisation implicite d'aller plus loin puisqu'il devient lui aussi un processus “administrateur” du système.

Si vous ouvrez une session **simple utilisateur**, vous avez des droits limités à la



*Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution

- Pas d'Utilisation Commerciale -Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France.

modification, création/suppression, et écriture dans votre seul dossier de profil utilisateur : aucun accès aux paramètres sensibles du système, ni aux fichiers du système lui-même. Les virus et autres trojans ne fonctionneront pas, puisque le fichier à l'origine de l'infection n'aura pas les droits adéquats pour installer l'infection sur le système (écrire dans le dossier Windows, créer les services, modifier les clefs du registre pour se charger au démarrage etc..).

Donc n'hésitez plus, créez rapidement autant de profils que de personnes utilisant l'ordinateur. Chacun pourra personnaliser librement son interface, sans interférer avec les autres utilisateurs.

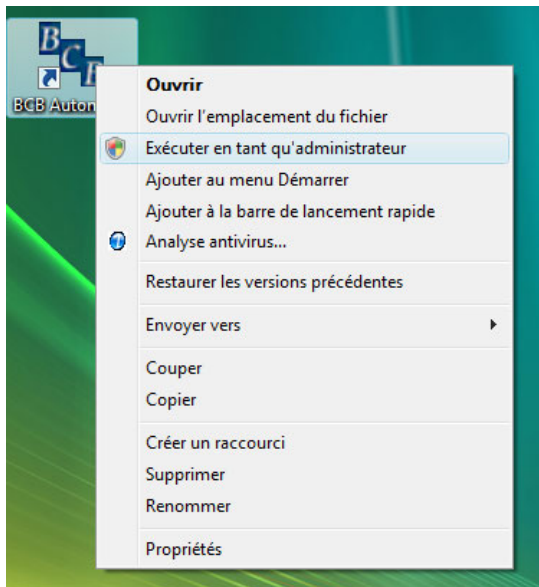
Pour partager des fichiers entre les différents profils, Windows a créé un profil spécifique : le profil "public" dont les dossiers sont accessibles depuis chaque utilisateur.

Vous pouvez également créer vous-même un dossier qui vous permettra de partager des fichiers. *(A faire de préférence avec le profil administrateur)*

1. Créez un nouveau dossier dans le dossier "documents" de l'administrateur
2. Clic avec le bouton de droite sur le dossier, dans le menu choisir "partager"
3. Entrez un nom de partage puis en accédant aux propriétés avancées, définissez les droits d'utilisation spécifiques pour tel ou tel utilisateur dans la liste, cliquez sur *ajouter* si le profil n'apparaît pas.

6. "Exécuter en tant que"

Il est possible en étant sur une session utilisateur de passer outre et d'installer un logiciel avec les droits administrateurs. C'est la fonction "Exécuter en tant que.." disponible dans la menu contextuel de la souris.



Cas classique, vous venez de télécharger un petit logiciel et vous souhaitez l'installer.

Sauf que vous êtes en session limitée...

Vous pouvez utiliser cette option, une fois cliqué dessus, une fenêtre vous demandera le mot de passe du profil administrateur. Entrez-le et validez. Le logiciel va pouvoir maintenant s'installer.

Attention, ce "passe-droit" doit rester l'exception qui confirme la règle. Préférez le profil administrateur pour l'installation des logiciels, car lui seul permettra l'installation complète, il peut arriver qu'un logiciel ne s'installe qu'incomplètement via cette méthode et qu'il ne puisse par la suite fonctionner correctement.



Si vous en avez le temps, je vous conseille de parcourir la page suivante :

<http://www.malekal.com/2010/11/12/gestion-des-utilisateurs-sous-windows-2/>

Elle date un peu mais permet de comprendre simplement les droits utilisateurs.

